

LA LETTRE DES PARLEMENTAIRES POUR LA TAXE TOBIN *Appel de Washington*

<http://tobintaxcall.free.fr>

Vous trouverez ci-joint le numéro du mois de Juillet/Août 2002 de la Lettre des parlementaires pour la taxe Tobin. Pour tout renseignement complémentaire ou pour abonner gratuitement à cette lettre mensuelle par email d'autres parlementaires, des membres d'ONG ou toute personne intéressée, n'hésitez pas à nous contacter à : tobintaxcall@free.fr

Bien cordialement,

Harlem Désir, Glyn Ford et Carlos Carnero Gonzalez

Intergroupe « Taxation du capital, fiscalité, mondialisation » du Parlement européen

Numéro 10

JUILLET/AOUT 2002

Sommaire :

- 1 – Conférence de Johannesburg : un appel de parlementaires pour sauver le Sommet de la Terre
- 2 – Belgique : une nouvelle proposition de loi visant à l'instauration d'une taxe de type Tobin soumise au vote du Sénat
- 3 – Allemagne : La Commission d'enquête du Bundestag sur la mondialisation se prononce en faveur d'une taxe Tobin au niveau européen dans un premier temps

1 – Conférence de Johannesburg : alerte parlementaire face au risque d'échec du Sommet de la Terre

Le Réseau Parlementaire International créé à Porto Alegre a pris l'initiative d'un appel intitulé "Il faut sauver le Sommet de la Terre !". L'appel cible 10 priorités pour que la Conférence de Johannesburg débouche sur de réelles avancées en matière de développement durable, dont la mise en place d'une taxe de type Tobin.

Vous trouverez ci-dessous l'appel à signatures et la déclaration dans son intégralité. L'objectif est de recueillir le plus grand nombre possible de soutien de parlementaires du monde entier et de présenter ce texte à la presse au début du Sommet à Johannesburg.

Strasbourg, le 2 juillet 2002 :

Chères et chers collègues,

Dans quelques semaines, la conférence de "Rio+10" aura lieu à Johannesburg (Afrique du Sud). Après la quatrième conférence préparatoire qui s'est déroulée il y a peu à Bali, il est clair que "Rio+10" risque d'échouer ou d'aboutir à des résultats bien médiocres. Un nouvel espoir est donc en train de s'évanouir si une prise de conscience de cet enjeu de civilisation n'est pas provoquée, en particulier dans les pays industrialisés.

Dans ce contexte, en tant que membres du pôle européen du Forum parlementaire mondial (FPM), nous souhaitons contribuer à cette nécessaire mobilisation, en recueillant le plus grand nombre possible de signatures au bas de la déclaration ci-jointe intitulée " Il faut sauver le Sommet de la Terre !".

Nous vous prions de nous confirmer votre accord avec ce texte aux adresses électroniques indiquées ci-dessous. N'oubliez pas de mentionner le Parlement et le parti dont vous êtes membre.

Le texte sera présenté à la presse internationale à Johannesburg le 28 août 2002 (date à confirmer). Si vous avez l'intention d'être présent(e) à Johannesburg à l'occasion du Sommet, nous vous proposons d'entrer en contact avec nous dès que possible, afin que nous puissions préparer ensemble nos initiatives sur place.

Bien cordialement,

Danielle Auroi
Députée européenne
Verts/ALE

Harlem Désir
Député européen
PSE

Francis Wurtz
Député européen
GUE/NGL

Texte de la déclaration:

Forum parlementaire mondial

IL FAUT SAUVER LE SOMMET DE LA TERRE Un monde durable est possible, nécessaire et urgent

Déclaration du Sommet Rio + 10 Johannesburg, 26 août - 4 septembre 2002

En 1992, le premier Sommet de la Terre à Rio de Janeiro (Brésil) a permis une prise de conscience internationale sur la nécessité d'en finir avec les modèles non durables de production et de consommation dans le monde. Dix ans plus tard, le second Sommet de la Terre à Johannesburg est censé analyser les progrès accomplis pour atteindre cet objectif et définir de nouvelles initiatives pour s'attaquer aux problèmes majeurs de la planète. De fait, le dernier rapport d'ensemble sur l'avenir de l'environnement publié par le PNUE des Nations unies présente un catalogue de résultats plutôt désastreux: l'état du monde est pire que jamais. Jamais il n'y a eu autant de personnes souffrant de la pauvreté, de la faim, de la destruction de l'environnement, de la guerre et de la répression.

A Johannesburg, le Sommet de la Terre réunira des dirigeants politiques ainsi que des représentants des mouvements citoyens, des entreprises et d'autres secteurs de la société, venus du monde entier.

L'enjeu est de taille. Le risque existe qu'en raison du manque d'engagement des gouvernements, en particulier des pays industrialisés, les résultats concrets du Sommet soient aussi médiocres que ceux des conférences de Monterrey et de Bali sur le financement du développement, et que l'agenda commercial prenne le pas sur celui du développement et de l'environnement. Les multinationales déploient des efforts considérables pour s'assurer que les propositions d'actions qui seront décidées à Johannesburg reflètent avant tout leurs intérêts économiques propres. Elles veulent une fois encore annihiler les processus de contrôle et de décision démocratiques. Nous rejetons fermement toute tentative de faire du développement durable un business. Nous ne voulons pas que Rio + 10 devienne Rio - 10. De même, un échec à Johannesburg serait un échec du combat pour un monde sûr et juste. Ce combat pour la paix dépend aussi du succès de la bataille engagée pour le développement durable, la santé, un avenir décent pour toutes et tous. C'est une raison supplémentaire pour laquelle les résultats de Johannesburg seront si importants.

Voici pourquoi nous, membres du Forum parlementaire mondial, proposons

10 demandes pour Rio + 10

que nous défendrons et que nous soutiendrons dans notre travail parlementaire. La raison d'être du développement durable n'est pas la croissance économique en soi, même s'il peut contribuer à atteindre un tel but. Il a pour ambition le progrès humain, la dignité humaine, l'amélioration de la qualité de vie pour toutes et tous, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement. Ainsi, nous avons besoin d'une vision claire, d'objectifs, de cibles et d'agendas clairs. A cette fin, il est nécessaire de

1. Stopper les causes de l'appauvrissement

L'amélioration des conditions de vie de toute la population du monde doit être le but premier des activités politiques et économiques. Profondément lié à cet objectif, le droit à l'éducation doit être mis en valeur. Dans nos parlements, nous nous opposons à toute mesure de privatisation des biens communs. Le libre accès aux biens publics doit être garanti. Les services publics ne sont pas à vendre; ils doivent être protégés et développés, de même que les droits sociaux. La sécurité alimentaire -qui est incompatible avec la privatisation des droits de propriété sur les semences-- constitue un droit de l'Homme. Une taxe de type Tobin sur les transactions internationales et d'autres taxes internationales (la «taxe carbone» sur les émissions de gaz, etc.) doivent être introduites afin de dégager des fonds pour éradiquer les formes les plus

extrêmes de la pauvreté et pour assurer à toutes et tous l'accès aux biens publics de manière durable dans les pays en voie de développement. Il n'y aura pas de mondialisation durable sans redistribution des richesses à l'échelle mondiale.

2. Stopper les causes de la destruction de l'environnement - Ratifier et mettre en œuvre tous les accords et engagements internationaux sur l'environnement et le développement conclus depuis Rio

La logique de croissance (avec pour commencer l'usage irresponsable, abusif, de la terre et de l'énergie) a conduit à toujours plus de désastres d'origine humaine; il faut y mettre un terme. Le recours incontrôlé à la déforestation, aux pesticides, à la construction d'habitations et de routes ont mis en danger la survie de la planète. Le principe du pollueur payeur et le principe de précaution doivent être la base de toute régulation. Il est grand temps que les traités sur le changement climatique (Kyoto), sur la diversité biologique, la sécurité biologique et la pêche soient appliqués. C'est pourquoi, nous contribuerons à mettre la pression sur les gouvernements qui tardent à signer ces traités ou qui retirent leur signature, comme les Etats-Unis. Le Sommet de Johannesburg doit adopter l'objectif des Nations unies de 0.7 % du PIB pour l'Aide publique au développement et adopter un agenda pour sa mise en œuvre.

3. En finir avec la dette, s'attaquer à la spéculation financière

Le montant du service annuel de la dette des pays développés est de 200 milliards de dollars. Soit environ quatre fois l'aide officielle au développement. Ainsi, en réalité, le Sud finance le Nord. Le système actuel qui consiste à entraîner des pays entiers dans le piège de la dette, avec ses effets totalement pervers, doit être abandonné, en commençant par l'annulation de la dette des pays pauvres. Des mesures additionnelles, comme la taxe Tobin ou la suppression des paradis fiscaux, aideront également à stopper les flux de capitaux spéculatifs.

4. La responsabilisation des entreprises

Nous soutenons l'appel en faveur d'un cadre légal international contraignant de responsabilité des entreprises, exigeant des investisseurs privés qu'ils respectent les standards fondamentaux sur l'emploi et l'environnement définis par la législation nationale et le droit international, ainsi que la mise en place d'un mécanisme de vérification indépendant. Un premier pas dans cette direction serait l'obligation de publier les performances sociales et environnementales ainsi que le renforcement des directives existantes en la matière. De plus, tous les accords multilatéraux sur l'environnement (MEAs) devraient contenir des clauses sur l'utilisation des ressources naturelles et le contrôle des investissements. Des codes de conduite volontaires ne sont pas suffisants pour garantir les droits des citoyens et des communautés comme les devoirs des entreprises. Johannesburg devrait être l'occasion de lancer des négociations sur un tel accord-cadre international.

5. Subordonner l'OMC

Plutôt que d'accorder de nouvelles compétences à l'Organisation mondiale du commerce, il faut modifier profondément son fonctionnement. L'OMC ne devrait pas être compétente dans de nouveaux domaines comme l'investissement, les marchés publics, la concurrence et les services publics, en particulier la santé et l'éducation. Le bien trop puissant Organe de règlement des différends devrait être subordonné aux décisions d'autres organisations multilatérales en charge des droits sociaux, environnementaux et humains. Il est nécessaire de créer un nouveau cadre international et de reconnaître une nouvelle hiérarchie des normes internationales sous le contrôle des Nations unies, afin que l'OMC ne puisse outrepasser les règles des MEAs. Le commerce devrait être au service des objectifs sociaux, respecter les priorités environnementales et sanitaires de la communauté internationale, et non l'inverse. En aucun cas, le vivant ne doit être transformé en marchandise.

6. Générer l'égalité des genres et les droits des minorités

L'égalité entre hommes et femmes est encore loin d'être reconnue. Il est également nécessaire d'améliorer les droits des minorités ethniques. Cela doit faire partie intégrante des politiques de développement. L'évaluation de l'impact sur l'égalité des genres doit devenir une clause obligatoire de tous les accords internationaux, afin de s'assurer que le développement contribue à réduire les inégalités entre hommes et femmes.

7. Mettre fin à la guerre et à la militarisation

La menace terroriste est réelle et doit être combattue. Mais on ne saurait y répondre en accentuant la spirale de la militarisation et en s'attaquant au nom de l'antiterrorisme aux libertés démocratiques. Le développement durable exige que les conditions d'une paix durable soient réunies dans les régions déchirées par de violents conflits, que les inégalités soient combattues et les droits démocratiques renforcés. La logique de «globalisation militaire» ne saurait répondre à ces objectifs essentiels. La communauté internationale doit favoriser les solutions politiques aux conflits, sous l'égide des Nations unies et dans le respect des résolutions du Conseil de sécurité. Le "droit d'ingérence" pour défendre les peuples opprimés doit être limité et régulé par la Cour pénale internationale. La vente d'armes et l'aide militaire doivent également être limitées.

8. Garantir le droit à la culture et à la diversité linguistique

Il ne peut y avoir de développement autonome sans le respect pour tous les peuples de leur héritage propre. Tout comme la biodiversité, la diversité culturelle et linguistique doit être préservée au niveau planétaire. Aujourd'hui, environ la moitié des 6.000 langues parlées dans le monde est menacée. Durant les trois derniers siècles, les langues ont disparu de manière dramatique et ce à une vitesse croissante, en particulier sur le continent américain et en Australie.

9. Garantir l'accès gratuit à l'eau

L'accès à l'eau potable est l'un des besoins humains les plus fondamentaux. Or, cet accès devient de plus en plus aléatoire ou coûteux non seulement dans des pays du Sud soumis à des conditions climatiques difficiles, mais aussi dans des pays du Nord qui subissent, notamment, à une pollution croissante des nappes phréatiques et des rivières. Dans ces conditions, la privatisation de l'eau ou de sa gestion a des conséquences particulièrement dommageables pour les populations. L'eau potable est une ressource essentielle et non une valeur commerciale. C'est pourquoi elle ne peut être l'objet de profit. Nous nous opposons à ce que soient laissés aux intérêts privés l'eau et les services relatifs à l'eau.

10. Le développement durable ne peut pas être privatisé

Les Partenariats public-privé, que l'on appelle également «Propositions de type II», ne sont pas une solution aux problèmes du développement durable. Le Sommet Rio + 10 devrait se conclure par un engagement ferme sur des accords politiques incluant des calendriers et des plans d'action intergouvernementaux. Ceci est la seule manière d'assurer notre avenir. Nous avons besoin de communautés humaines durables, et non pas de profits durables pour les entreprises.

Pour signer cet appel initié par le pôle européen du réseau parlementaire international créé à Porto Alegre (RPI), merci d'envoyer votre signature sans oublier d'indiquer le Parlement et le parti dont vous êtes membres à Harlem Désir (hdesir@europarl.eu.int). Pour des informations complémentaires, vous pouvez également contacter les députés européens :

- Harlem Désir (PSE) - E.Mail : hdesir@europarl.eu.int

- Pasqualina Napolitano (PSE) - E.mail: pnapoletano@europarl.eu.int

contact: Valérie Picquet -E.mail : hdesir@europarl.eu.int - Tel: +32 2 284 78 53

- Danielle Auroi (Verts/ALE) - E.mail: dauroi@europarl.eu.int

- Monica Frassoni (Verts/ALE) - E.mail: mfrassoni@europarl.eu.int

contact : Gabby Kuppers - E.Mail : GKuppers@europarl.eu.int - tel: +32 2 284 33 92

- Francis Wurtz (Gauche Unitaire européenne - GUE/NGL) - E.mail: fwurtz@europarl.eu.int

- Pedro Marset Campos (Gauche Unitaire européenne-GUE/NGL) - E.mail: PMarset@europarl.eu.int

contact : Pierre Rousset - E.Mail : PRousset@europarl.eu.int - tel: +32 2 284 66 71

2 –Nouvelle proposition de loi sur une taxe de type Tobin soumise au vote du Sénat en Belgique :

Le Sénat de Belgique est appelé à voter prochainement sur une proposition de loi visant à mettre en place une taxe de type Tobin :

Par Anne Van Lancker, Députée belge au Parlement européen

“TOBIN SE TRANSFORME EN LOI !

Il aura fallu trois ans de recherches émaillées de discussions parfois très animées pour que les travaux du groupe de travail parlementaire Tobin portent leurs fruits sous la forme d'une proposition de loi visant à l'instauration d'une perception sur le change des devises.

Après avoir recensé les travaux existants sur la taxe Tobin et ses variantes, le Sénat de Belgique a organisé il y a deux ans une audition publique au cours de laquelle les professeurs Rodney Schmidt, Paul Bernd Spahn et Lieven Denys ont présenté leurs conclusions. A la suite de cette audition, tant la Chambre que le Sénat introduisirent des Résolutions imposant au gouvernement de présenter le dossier Tobin aux institutions européennes au cours de la Présidence belge de l'Union européenne au second semestre 2001.

Le Ministre des Finances Didier Reynders demanda l'avis du Conseil supérieur des Finances. Le sujet allait cependant être aiguillé vers la section Fiscale au lieu d'être traitée par la section des Marchés financiers. La variante Spahn n'a pas systématiquement été prise en considération. Le rapport est discutable sur différents points et les arguments scientifiques font parfois défaut. Les réponses fournies aux constatations de la commission du Sénat ne sont pas toujours convaincantes. Toutefois l'avis confirme la thèse selon laquelle la perception sur les transactions de change n'est pas en contradiction avec les Traités européens.

L'ensemble de ces résultats sont rassemblés dans la proposition qui est aujourd'hui soumise au Sénat. La proposition de loi prévoit donc une perception sur les transactions de change dans la variante Spahn : un tarif peu élevé afin que les mouvements de capitaux ne soient pas perturbés tout en permettant de créer une source de recettes (jusqu'à cinq fois le montant annuel consacré annuellement à l'aide publique au développement), et l'autre très élevé (appliqué uniquement lorsque la spéculation sur une monnaie se situe en dehors du cours pivot) afin de réduire au maximum l'extrême volatilité des mouvements de capitaux. L'architecture de la proposition se base sur la sixième directive européenne en matière de TVA afin de faciliter la collecte de la taxe. Suivant en cela l'exemple de la France, la taxe entrerait en vigueur au plus tôt le 1^{er} janvier 2003, pour autant que tous les pays de l'Union aient inscrit la possibilité de son introduction dans leur législation.

Vous pouvez consulter cette proposition de loi sur le site de l'Appel mondial des parlementaires pour la taxe Tobin à l'adresse suivante : <http://tobintaxcall.free.fr>